



QUAND LES CHÔMEURS ET LES PRÉCAIRES S'ORGANISENT EN MARGE DES SYNDICATS : RETOUR SUR LES ENSEIGNEMENTS DU CAS FRANÇAIS

Sophie Béroud, maître de conférences en science
politique

Université Lyon 2 – TRIANGLE (UMR CNRS 5206)

INTRODUCTION

- **Intérêt de la situation française :**
mouvements de chômeurs et de salariés précaires qui se sont développés au cours des années 1990 et 2000 en marge du mouvement syndical / mais aussi en lien avec une partie de celui-ci.
- Il ne s'agit donc pas d'une situation de pure extériorité, **mais plutôt d'une dynamique dedans / dehors.**
- Forme d'interpellation, en effet, d'une partie du mouvement syndical, soit des organisations qui vont entrer dans une relation de coopération / concurrence avec les associations de chômeurs et de précaires.



PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Retour sur des mouvements se situant en marge des syndicats
2. Quelques réflexions sur les tentatives d'organisation au sein des syndicats
3. L'exemple des « Chômeurs rebelles » dans la CGT ou l'assignation à un rôle de contestataire



1. LES MOUVEMENTS SE SITUANT EN MARGE DES SYNDICATS

- ◆ Création **d'associations de chômeurs** fin des années 1980 / début des années 1990
 - Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et précaires, APEIS (1987)
 - Agir ensemble contre le chômage, AC ! (1994)
- ◆ démarches liées à l'absence de prise en charge des chômeurs au sein des syndicats malgré la situation de crise
- ◆ Un rôle important, cependant, des militants syndicaux dans le lancement de ces associations (soit de la CGT, soit de l'Union syndicale Solidaires), avec des formes de multi-engagement
- ◆ Existence de tensions entre les militants syndicaux et les chômeurs qui vont peu à peu s'appropriier ces cadres d'action collectifs. scission AC ! 2005 (Cohen, 2008)



COLLECTIFS DE PRÉCAIRES EN MARGE DES SYNDICATS

- ◆ **Collectifs de salariés, souvent éphémères,** qui se constituent
- ◆ Soit dans **des secteurs d'activité où les syndicats demeurent encore relativement implantés** (Education nationale, Fonction publique territoriale)
 - = 2002, coordination des emplois jeunes et surveillants en Ile-de-France
- ◆ Soit dans des secteurs à **très faible implantation syndicale**
 - = exemple du mouvement des stagiaires, Génération précaire 2005



2. DES TENTATIVES D'ORGANISATION AU SEIN DES SYNDICATS

- Organisation des « privés d'emploi » au sein de la CGT
- Réflexions et initiatives par rapport aux salariés de l'intérim qui existent depuis les années 1970 (CFDT / CGT) – Débats sur la façon de les organiser (entreprises d'intérim, lieu de l'activité) (Cf. Grollier 2009) / Collectifs d'intérimaires dans le secteur automobile
- Démarches d'organisation des précaires dans le secteur du nettoyage / ex SUD Rail – gares – grève Arcade 2002/2003



ORGANISATION AU SEIN DES SYNDICATS

- Dans le commerce et la restauration rapide (grandes enseignes) où se déroulent au début des années 2000 un certain nombre de « luttes de précaires » : forme d'auto-organisation, d'apprentissage sur le tas de l'action collective, puis nécessité du syndicalisme (ressources juridiques, protection des salariés au travers des mandats)
- Processus de mobilisation qui conduit au syndicalisme / secteur privé
- Mais critiques fortes en interne (faible soutien UL / peu de coordination / tensions dans les pratiques militantes)
- Contraste entre l'existence de luttes / début de syndicalisation / faible réussite de celle-ci (sorties rapides)



3. L'exemple des « chômeurs rebelles » dans la CGT

- Originalité de la CGT : la seule confédération en France à organiser les chômeurs en tant que composante spécifique du salariat
- Expérience d'abord menée au niveau local (lutte pour le maintien de l'emploi, chantier naval de La Ciotat) / puis structuration nationale (autour de 6000 membres)
- Position « d'entre-deux » : comités de privés d'emploi qui se différencient des associations / positionnement spécifique au sein de la CGT en raison des liens entretenus avec ces associations (répertoire d'action)



- Assignation d'une étiquette de « contestataire », de « radical » (ex : congrès de 2003) / labellisation « politique »
- Pourtant, forme d'influence en interne :
 - sur les revendications (négociation Unedic)
 - sur le cadrage d'un certain nombre d'enjeux (ex : droits inaliénables)
 - victoire syndicale : les « recalculés » en 2003-2004 (réévaluation de l'indemnisation chômage)



QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

- Production d'une littérature relativement importante en France sur les « mouvements des Sans » / composante de « l'espace des mouvement sociaux (L. Mathieu) – Or, il nous semble important au contraire de souligner la dialectique d'inclusion / exclusion par rapport au syndicalisme (Sans-Papier, Sans-emploi)
 - Question posée en acte par ces mouvements : celle de l'articulation de l'action collective dans et hors de l'entreprise, d'une prise en charge plus transversale de la précarité
- = option de construire des alliances / coopération, ex Solidaires
- = choix de faire évoluer les structures et les pratiques syndicale /mais faible réussite

